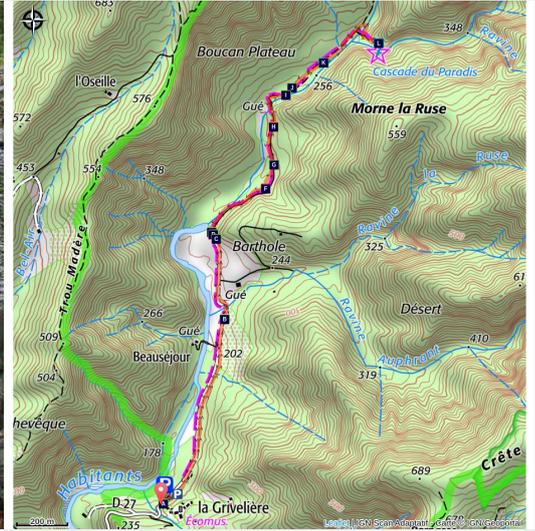


Cascade de la Ravine Paradis

Basse-Terre Sud - Vieux-Habitants



Cascade de la Ravine Paradis (PNG)



Dans la vallée fertile de la Grande Rivière, le lieu se prête à une pause contemplative et rafraîchissante.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 5.1 km

Dénivelé positif : 134 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : La Route de l'Esclave, Paysage agricole, Rivière et cascade

Itinéraire

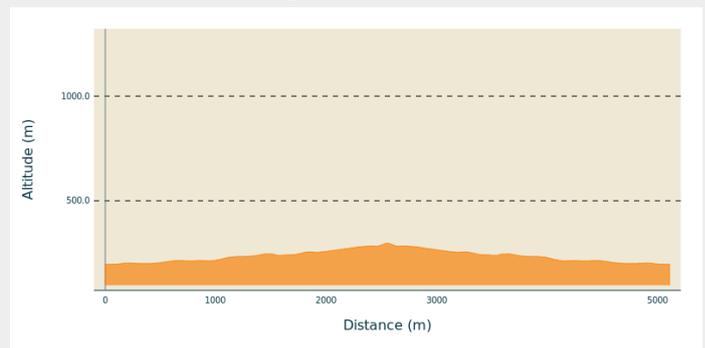
Départ : Vallée de la Grande Rivière, Vieux-Habitants

Arrivée : Vallée de la Grande Rivière, Vieux-Habitants

Balisage : — PR

Communes : 1. Vieux-Habitants

Profil altimétrique



Altitude min 197 m Altitude max 297 m

Balisage randonnée : jaune.

Prendre l'ancienne route goudronnée. Elle s'enfonce dans la vallée, au coeur des exploitations agricoles qui, pour la plupart, ne sont plus en activité. Traverser la petite rivière et continuer.

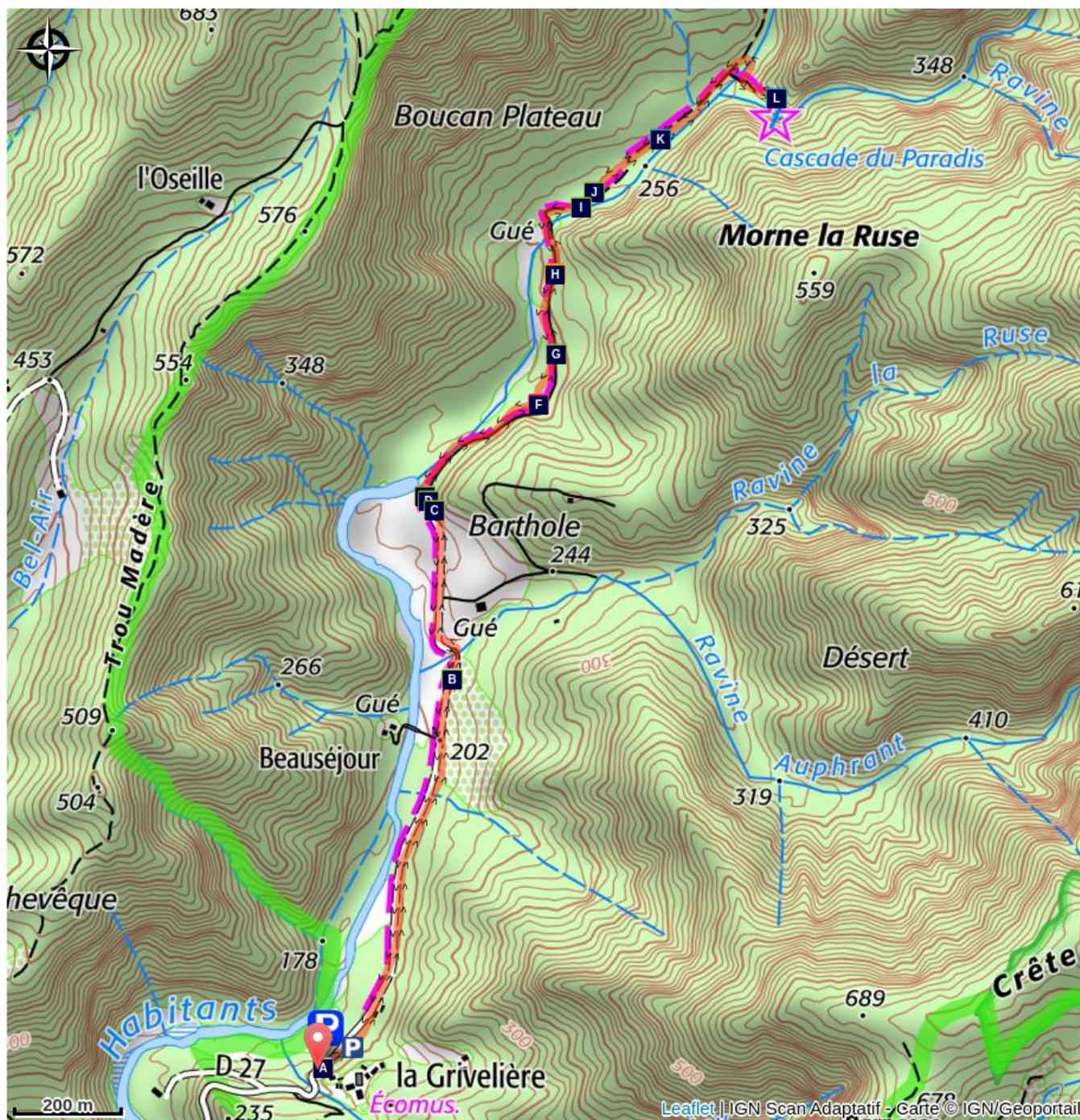
Aux panneaux, suivre la direction "Trois Crêtes", en tournant sur la droite, puis traverser le gué qui est utilisé pour un captage d'eau. Sur la rive d'en face, prendre le sentier qui part sur la droite.

Au croisement, poursuivre tout droit en direction de "Ravine Paradis" (panneau indicateur). Longer la rivière un moment. Une grosse roche signale l'endroit où il faut traverser la rivière. Cette bifurcation n'est pas aisée à trouver. Pour repère, il y a un point rouge sur la roche de l'autre côté de la rive et le chemin relativement large suivi jusqu'à lors se réduit après à un petit sentier.

Une fois sur l'autre rive, descendre la rivière (vers la droite) sur les roches (glissantes) puis tourner à gauche sur un petit sentier qui longe un autre bras de rivière (ravine Paradis). L'arrivée à la cascade est proche avec un premier bassin. Profiter du lieu, puis faire demi-tour. Emprunter le même chemin pour retourner au parking de départ.

[L'Habitation "La Grivelière" vous attend pour une visite !](#) (voir horaires d'ouverture au public (La Grivelière fermée pour travaux jusqu'à nouvel ordre)).

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Route de l'Esclave : Habitation La Grivelière (A) |  Le jardin créole (B) |
|  Pachystachys spicata (C) |  "Fleur jaune savane" (D) |
|  Suriau (E) |  Crête du Morne Soldat (F) |
|  "Queue de rat" (G) |  Accès à la rivière (H) |
|  Bambou (I) |  "Bois flot" (J) |
|  Bassin aux belles couleurs (K) |  Cascade de la Ravine Paradis (L) |

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Etre vigilant, suivre le balisage de couleur jaune sur les rives.

Cet itinéraire est dangereux en période de crue de la rivière. Ne pas franchir la rivière si de fortes pluies sont annoncées.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !

Attention : parking et baignade non surveillés.

Comment venir ?

Transports

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Déposé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,07271 N - Long : 61,72853 W.

A Vieux-Habitants, prendre la direction de "La Grivelière" dans la Vallée de la Grande Rivière. Continuer jusqu'au terminus de la RD27 et se garer au parking de l'Habitation "la Grivelière".

Parking conseillé

Parking de l'Habitation La Grivelière

i Lieux de renseignement

Siège du Parc national de la Guadeloupe

Montéran, 97120 Saint-Claude

info@randoguadeloupe.gp

Tel : 0590 41 55 55

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/siege-de-saint-claude>



Source

Rando Guadeloupe

<https://www.randoguadeloupe.gp/>

Sur votre chemin...



Route de l'Esclave : Habitation La Gravelière (A)

Cette habitation caféière est située dans la vallée de Grande-Rivière à 200 m d'altitude. On ne sait pas exactement à quel moment elle a débuté son activité, mais il est probable qu'elle ait profité du contexte nouveau, favorable au développement de la culture du café en Guadeloupe vers 1726 sur les propriétés impropres à la culture de la canne. L'habitation s'est constituée au fil du temps par le regroupement de plusieurs parcelles, dont la plus importante était désignée en 1788 sous le nom d'habitation Saint-Joseph. C'est alors une manufacture à café couvrant 47 hectares, et occupant 45 esclaves. Les cases sont situées en contrebas de la maison principale (communément appelée « maison de maître » à partir du XIX^e siècle). On peut voir encore aujourd'hui à leur emplacement les vestiges des cases de travailleurs qui remplacèrent la main d'oeuvre servile après l'abolition de 1848.

En 1842, au moment de la crise du café, Auguste-Alexandre Perriolat, inventeur d'une machine industrielle à broyer le roucou, transforme l'habitation en roucouyère. Elle fonctionnera comme telle jusqu'en 1893.

De 1893 à 1919, la Société Anonyme « La Gravelière » y exploite surtout le cacao et relance timidement la culture du café. François Pagésy en fait l'acquisition en 1919 et poursuit la culture du café. La Gravelière fonctionne jusqu'en 1983 et est rachetée par la Région en 1988.

Crédit photo : PNG



Le jardin créole (B)

Le chemin est bordé d'exploitations agricoles, abandonnées pour certaines. C'est pourquoi nous pouvons voir des espèces végétales caractéristiques de la présence humaine, des arbres fruitiers tels que des manguiers, des citronniers, ainsi que des bananiers et des cocotiers par exemple.

"Ne vous fiez pas au fouillis apparent qui ne permet pas de distinguer tout de suite les friches des cultures. Le jardin créole est moins le fruit de la fantaisie que d'une science savante des besoins en ombre et en lumière : les arbres fruitiers protègent la vanille, les bananiers, les bois-savonnette, les merisiers, les cacaoyers tamisent la lumière pour les caféiers." Jacqueline Picard, "Parc national de la Guadeloupe", 1999.

Crédit photo : Fabien Salles / PNG

Pachystachys spicata (C)

Pachystachys spicata appartient à la famille des *Acanthacées*. C'est une fleur ornementale.



"Fleur jaune savane" (D)

Thunbergia alata est aussi appelée "Suzanne aux yeux noirs" en raison de son cœur noir violacé. Ses pétales sont jaunes ou blancs. C'est une plante grimpante.

Crédit photo : Emilie Savy / PNG



Suriau (E)

Le Suriau (*Acnistus arborescens*) appartient à la famille des *Solanacées*. Il est reconnaissable à ses grosses grappes de fleurs blanches, qui se transforment en grappes de fruits rouges.

Crédit photo : Emilie Savy / PNG



Crête du Morne Soldat (F)

Belle vue sur la crête du Morne Soldat

Crédit photo : Emilie Savy / PNG



✿ "Queue de rat" (G)

Ce nom regroupe plusieurs espèces de la famille des *Piperaceae*. Arbustes ou petits arbres persistants d'une hauteur de 2 à 7 mètres, ils ont une écorce noire et verruqueuse. A noter que les "queues de rats" sont appréciées des chauves-souris.

Crédit photo : Emilie Savy / PNG

🚶 Accès à la rivière (H)

Accès à la Grande Rivière de Vieux-Habitants



✿ Bambou (I)

De la famille des Poacées, le bambou est plus proche de l'herbe que de l'arbre. Sa tige, formée d'un chaume creux lignifié, a une croissance très rapide. A la fois matériaux résistant et espèce envahissante, sa ré-utilisation dans l'artisanat ou la construction est encouragée.

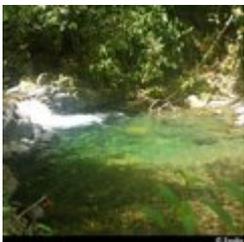
Crédit photo : PNG



✿ "Bois flot" (J)

Ochroma pyramidale ou Balsa, de la famille des Bombacacées, est très caractéristique de la Vallée de la Grande Rivière. Son fruit fait des touffes de duvet (kapok), qui servaient autrefois à garnir les oreillers.

Crédit photo : PNG



💧 Bassin aux belles couleurs (K)

Sur la ravine un peu avant la cascade, ce bassin est très agréable pour une baignade calme.

Crédit photo : Emilie Savy / PNG



Cascade de la Ravine Paradis (L)

Le site de la cascade de la Ravine Paradis : un havre de paix, où l'on peut profiter de la fraîcheur du site et des beaux reflets sur l'eau de la lumière chatoyante (en matinée).

Crédit photo : Fabien Salles / PNG